

CONGRÈS D'IVRY : BULLETIN DE VOTE

Choix de la base commune

- Le communisme est la question du XXI^e siècle**
Projet de base commune présenté par le Conseil national du PCF
- Se réinventer ou disparaître !
Pour un printemps du communisme**
Texte alternatif, présenté par 300 communistes* dans les conditions précisées par les statuts (article 11.1).
- Pour un Manifeste du Parti communiste du XXI^e siècle**
Texte alternatif, présenté par 300 communistes* dans les conditions précisées par les statuts (article 11.1).
- « Reconstruire le parti de classe, donner la
priorité au rassemblement dans les luttes »,
avec, sans ou malgré les directions du PCF**
Texte alternatif, présenté par 300 communistes* dans les conditions précisées par les statuts (article 11.1).

*La liste des signataires de chaque texte est présente dans le document accompagnant ce bulletin de vote.

Comment voter ?

Le vote pour le choix de la base commune du 4 au 6 octobre est organisé sous la responsabilité des sections et de ta fédération. Tu peux :

- **Voter à la fédération ou à ta section :** renseigne-toi auprès de celles-ci pour connaître les heures d'ouverture pour le vote.
- Voter par correspondance : il est aussi possible de voter par correspondance. Pour ce faire, il faut :
 1. Détacher le bulletin de vote et cocher une case. (Si plusieurs cases sont cochées, le bulletin est considéré comme nul).
 2. Glisser le bulletin dans une première enveloppe sans rien inscrire sur celle-ci.
 3. Glisser cette première enveloppe dans une seconde enveloppe.
 4. Si tu n'es pas à jour de tes cotisations de 2018, n'oublie pas de glisser aussi ton chèque à l'ordre de l'ADF-PCF dans cette seconde enveloppe.
 5. Pour valider ton vote, il faut inscrire au dos de la seconde enveloppe : nom, prénom, le nom de la section et la signer.
 6. Adresser l'enveloppe à la section ou la fédération en fonction des indications communiquées par celles-ci sur l'organisation du vote.

